



Information Mairie de Decazeville CCAS de Decazeville

Invitation à l'inscription sur le registre "Canicule" du 1^{er} juin au 31 Août 2018

La Ville et le CCAS de Decazeville reconduisent le « Plan canicule » et mettent à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service d'aide à domicile..).

Elle peut se faire par écrit ou par téléphone auprès du CCAS :

- Au 2A Rue Cayrade
- Tel : 05.65.43.82.60.
- Horaires :

Lundi	8h-12h / 14h-17h
Mardi	8h-12h
Mercredi	8h-12h / 14h-17h
Jeudi	8h-12h
Vendredi	8h-12h / 14h-16h

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant.

En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Le CCAS met à la disposition des usagers des « plaquettes » contenant des infos en cas de fortes chaleurs.

Ce dispositif canicule complète les services du CCAS auxquels vous pouvez vous adresser ;

- . Service aide à domicile
- . Soins à domicile
- . Portage de repas à domicile.